L'évolution du cadre institutionnel de la régulation prudentielle (Document en Français)

Accès au(x) document(s)

Accéder au(x) document(s) :

https://docassas.u-paris2.fr/nuxeo/site/esupversions/4898a218-2a3c-49dc-b766-50a4c0fa762c

https://docassascujas.u-paris2.fr/nuxeo/site/esupversions/4898a218-2a3c-49dc-b766-50a4c0fa762c

Ce document est protégé en vertu du Code de la Propriété Intellectuelle.

Modalités de diffusion de la thèse :

- **Thèse soumise à l'embargo de l'auteur : embargo illimité (communication intranet).**

Informations sur les contributeurs

Auteur : Beck (Beck), Nicolas
Date de soutenance : 07-12-2012

Directeur(s) de thèse : Lombard Martine

Etablissement de soutenance : Paris 2
Ecole doctorale : École doctorale Georges Vedel Droit public interne, science administrative et science politique (Paris ; 1992-....)

Informations générales

Discipline : Droit public
Classification : Droit

Mots-clés libres : Contrôle prudentiel, Banques centrales, Système européen de surveillance financière, Entreprises financières, Autorités européennes de surveillance, Comité européen du risque systémique, Politique monétaire, Stabilité financière, Contrôle prudentiel des entreprises financières, Institutions financières -- Droit européen
Mots-clés :

- Politique monétaire - Pays de l'Union européenne
- Gestion du risque
- Autorités de marché - Pays de l'Union européenne

Résumé : Avec l'annonce de la création d'une Union bancaire européenne, l'évolution du cadre institutionnel de la régulation prudentielle est actuellement au coeur des débats politiques. Le projet de réforme prévoit la dévolution d'une importante partie du contrôle prudentiel des entreprises financières à la Banque centrale européenne. Les conflits d'intérêts potentiels susceptibles d'être générés dans le cadre de la détermination de la politique monétaire et de la mise en oeuvre du contrôle prudentiel ont souvent été mis en exergue par les détracteurs du modèle de régulation intégré aux institutions d'émission. Cependant, les influences réciproques ainsi que la complémentarité tenant à l'exercice des missions de stabilité monétaire et de stabilité financière par le banquier central pourraient tendre à justifier l'adoption de telles mesures. La concentration des pouvoirs monétaires et prudentiels dans le giron des banques centrales impliquerait néanmoins pour ces dernières de répondre au principe de la légitimité démocratique, cela tout en conservant un certain degré d'indépendance à l'endroit du pouvoir politique. La conciliation de ces deux exigences semblerait nécessaire dans l'hypothèse où les banques centrales se verraient amenées à exercer un rôle croissant au sein de la sphère financière. Plus largement, c'est peut-être dans la recherche de cet équilibre que réside le secret de la conception d'un cadre institutionnel optimal dans le domaine de la régulation monétaire et financière. Les insuffisances dénoncées des modèles de supervision pourraient-elles ainsi se voir pallier par l'institution d'un Système mondial de banques centrales en charge du contrôle prudentiel ?

Informations techniques

Type de contenu : Text
Format : PDF

Informations complémentaires

Entrepôt d'origine :
Identifiant : 2012PA020079
Type de ressource : Thèse